



Service de l'attractivité  
et de la politique des  
ressources humaines

Sous-direction de  
l'attractivité des métiers  
et du recrutement

DGRH D2-5

## Décision

### **portant nomination du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de projets culturels, session 2025**

N° F3B45ASIRBR

#### **Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs, et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement ;

## DÉCIDE

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e de projets culturels, au titre de l'année 2025 :

Monsieur LAGADEC Philippe, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame MALGUY Lisa, bibliothécaire hors classe, vice-présidente, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame CLOUET Céline, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Montigny-le-Bretonneux.

Monsieur DRU Jean-Philippe, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Sorbonne Paris Nord, Paris.

Madame MOREAU Elodie, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Guyancourt.

Monsieur VIGNON Bertrand, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Monsieur COATIVY Yves, professeur des universités de classe exceptionnelle, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 13 mai 2025

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON